



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 21 novembre 2018

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

**Préavis N° 20-2018 Réponse au postulat pour des vignes saines et du vin sans glyphosate**  
**Crédit demandé CHF 80'000.00**

---

### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 20-2018 du 3 octobre 2018,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

### décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 80'000.00, destiné à acheter divers outils et machines lui permettant d'arrêter l'utilisation du glyphosate ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'adopter le présent préavis comme réponse au postulat du 21 juin 2017 de MM. les Conseillers communaux Antoine Hürlimann, Dimitri Simos et Jean-Luc Duvoisin « Pour des vignes saines et du vin sans glyphosate ».

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Le secrétaire

  
Jean-Denis BRIOD



  
Bernard MONTAVON

Pully, le 12 avril 2019